

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1894)
Heft: 3

Rubrik: Assemblée générale du 10 mai 1894, petite salle de l'Institut
Autor: Levant, Aug.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Numéro 3

Année 1894

1^{er} Juin

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE GENEVOISE

**Assemblée générale du 10 Mai 1894, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le Président rappelle le deuil qui vient de frapper M. et M^{me} Hunsinger et invite l'Assemblée à se lever, en témoignage de sympathie envers ces deux collègues si douloureusement éprouvés dans leurs plus chères affections.

La candidature de M^{me} Aline Bocquet est acceptée à l'unanimité.

M. D'Yvernois, concierge de Saint-Pierre, a informé le Comité qu'il se met avec le plus grand plaisir à la disposition de MM. les instituteurs, pour faire visiter aux classes les tours de Saint-Pierre.

Le Département de l'Instruction publique a fait don à notre bibliothèque d'un exemplaire du « Jahrbuch des Unterrichtswesens in der Schweiz, 1892. »

2^o L'enseignement du français dans nos écoles primaires.

M. le Président fait un exposé général de la question.

Dans l'étude de la langue maternelle, on peut considérer trois subdivisions essentielles : le vocabulaire, la grammaire, la composition. Doit-on étudier ces trois parties simultanément ou séparément, avec le secours de tel manuel, ou de tel autre ?

Il est incontestable qu'en ce qui concerne le vocabulaire et la grammaire, nous parvenons aujourd'hui à des résultats inférieurs à ceux d'autrefois. Quelles sont les causes de cette infériorité ? La disparition du recueil de mots et de la grammaire Larousse y entre-t-elle pour quelque chose ?

M. *Wichmann* déclare que ce n'est pas sans un étonnement mêlé d'une certaine honte qu'il a constaté à son retour au pays, le niveau auquel est tombé l'enseignement du français dans nos écoles primaires. On a eu tort d'abandonner les exercices méthodiques de grammaire et l'étude du vocabulaire *Pautex*. Toutes les branches devraient donner matière à des leçons de composition ; les résumés d'histoire, en particulier, devraient être rédigés par les élèves eux-mêmes et non pas écrits sous dictée. Dans les écoles de la campagne, il est impossible de faire un bon enseignement du français avec le « Cours de langue maternelle ».

M^{me} *Choberg* estime qu'avec l'étude de 10 mots par semaine dans les degrés inférieurs et 15 mots dans les degrés supérieurs, ainsi que le prescrit le programme, il n'est pas possible d'obtenir des résultats satisfaisants. Dans les degrés supérieurs, on peut facilement étudier au moins 10 mots par jour. Le programme dit que les mots étudiés doivent être choisis dans les leçons de choses. Mais avec cette méthode, le vocabulaire ne sort pas d'un cadre restreint et reste inévitablement fort pauvre. Une étude sérieuse du vocabulaire ne peut se faire qu'avec l'aide d'un recueil de mots formant un cours complet. Le groupement des mots par ordre de matières, comme dans le vocabulaire *Pautex*, est un système excellent.

M^{me} *Choberg* approuve les critiques adressées par M. *Wichmann* au Cours de langue maternelle en usage dans nos écoles. Cet ouvrage est trop délayé, surtout dans sa II^e partie ; il manque de netteté, de précision, et ne contient pas assez d'exercices sur les verbes. Quant aux résumés d'histoire faits individuellement par les élèves, M^{me} *Choberg* leur préfère le résumé fait en commun avec le maître.

M. Ponson croit qu'il est difficile de faire un bon enseignement du français avec le Cours de langue maternelle ; on a en France de meilleurs manuels. Les règles de grammaire doivent se déduire d'exemples ; d'accord, mais une fois la règle trouvée, il faut que l'élève la sache et s'habitue à l'appliquer par de nombreux exercices. Pour l'étude du vocabulaire, M. Ponson préconise l'emploi du recueil de mots Pautex. L'orateur recommande également la composition orale dans les leçons de choses ; l'enfant conserve mieux son originalité que dans un travail écrit.

M. le Président résume ainsi la discussion :

L'enseignement du français dans nos écoles primaires donne des résultats moins bons qu'autrefois, à cause du changement de manuels et de méthodes. L'Assemblée estime qu'une étude méthodique du vocabulaire est nécessaire, et elle recommande pour cette étude l'emploi du recueil de mots Pautex, tout en reconnaissant que dans cet ouvrage certaines améliorations sont désirables.

Cette conclusion est votée à l'unanimité, et, sur la proposition de M. Baatard, l'Assemblée décide de transmettre au Département de l'instruction publique le vœu suivant :

« La Société pédagogique émet le vœu que le Département de l'instruction publique fasse étudier d'une manière approfondie la question de l'enseignement du français dans nos écoles primaires. Cette question pourrait être mise à l'ordre du jour d'une prochaine conférence officielle, ou mieux encore faire l'objet d'un concours organisé par le Département de l'instruction publique. »

Séance levée à 4 heures 25 minutes.

Le Bulletinier : Aug. LEVANT.
